



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.780**

Séance publique du

17 décembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20131217-37424- DE-1-1_0
Date de signature : 19/12/13
Date de réception : jeudi 19 décembre 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : INITIATIVES FRANCE-HONGRIE. RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A
L'ASSOCIATION POUR 2013**

Le 17/12/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/12/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Madame Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. François HAMY à Mme Marie José VALETA, Mme Sophie JOISSAINS à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Patricia LARNAUDIE

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Robert FOUQUET, M. André GUINDE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Reine MERGER donne lecture du rapport ci-joint.



09.06

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Mission Développement
Touristique et International

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 17/12/13

BDM

RAPPORTEUR : Mme Reine MERGER

Nomenclature : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL

OBJET : INITIATIVES FRANCE-HONGRIE. RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A
L'ASSOCIATION POUR 2013 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Aix en Provence ambitionne d'être un soutien pour les acteurs du territoire - universités, entreprises et associations - dans leurs projets de coopération avec nos partenaires européens.

C'est ainsi que nous avons adhéré en 2012 à l'Association Initiatives France Hongrie. En effet, Initiatives France-Hongrie est un acteur intéressant dans le domaine de la coopération décentralisée et ce notamment depuis que notre Ville a souhaité compléter son rayonnement au sein de l'Europe par un accord de coopération décentralisée signé avec la ville de Pécs en Hongrie.

L'Association bénéficie d'une capacité à mobiliser les partenaires les plus pertinents dans son appui aux collectivités territoriales françaises engagées dans une coopération avec la Hongrie. Créée en 1994, l'Association Initiatives France-Hongrie (INFH) est un relais efficace de l'action des collectivités françaises en Hongrie grâce à ses bureaux de Paris et de Budapest.

Depuis plus de 17 ans, INFH coordonne, fédère et accompagne les actions des collectivités locales, françaises et hongroises, de leurs partenaires locaux et les initiatives des acteurs publics et parapublics français concernés par cette coopération. INFH est ainsi devenue pour certaines collectivités françaises leur bureau de représentation et leur correspondant en Hongrie pour l'organisation et le suivi logistique de leurs missions en Hongrie.

INFH est à l'origine de nombreux projets pour lesquels les acteurs peuvent s'associer, comme les Assises de la Coopération Décentralisée, des groupes de travail sur les réformes de l'administration territoriale et des collectivités locales, de l'urbanisme, des conférences, des séminaires, des actions ciblées sur la coopération transfrontalière, les questions sociales et le Fonds Social Européen (FSE), les Groupes d'Action Locale (GAL), la valorisation des produits locaux, la formation des élus et fonctionnaires territoriaux.

Dans le cadre de son action visant à concrétiser et approfondir les échanges entre les collectivités territoriales françaises et hongroises et leurs associations, INFH a, cette année, apporté son appui à des missions de collectivités locales françaises et de leurs partenaires. Un chantier a notamment été ouvert avec l'Association Nationale des Villes et des Pays d'Art et d'Histoire sur les questions de valorisation du patrimoine afin d'échanger sur ces thématiques dans le cadre de la coopération entre les structures fédératives des deux pays.

Afin de profiter du soutien et de la longue expérience de cette structure, notre Ville désire renouveler son adhésion à l'Association Initiatives France Hongrie pour l'année 2013.

Le barème de la cotisation annuelle est adapté au nombre d'habitants de la ville postulante soit un montant annuel de 1 500 € pour la ville d'Aix-en-Provence.

En conséquence, je vous propose, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** le renouvellement de l'adhésion de la Ville d'Aix-en-Provence à l'Association Initiatives France-Hongrie, sachant que le montant de la cotisation annuelle 2013 est de 1 500 €.
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront prélevés sur la ligne budgétaire 92048 6281 1528, qui présente les disponibilités suffisantes.

2013.780 - INITIATIVES FRANCE-HONGRIE. RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A L'ASSOCIATION POUR 2013

Présents et représentés	: 49
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 49
Pour	: 49
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 19/12/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**